

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Depuis 20 ans, la SOWAER accompagne les citoyens des aéroports de Liège et Charleroi.**

Le 13 juillet 2004, un vaste programme de mesures environnementales basé sur deux plans de bruit entrainé en vigueur pour préserver le cadre de vie des citoyens, proches des aéroports de Charleroi et de Liège.

Dès sa création, désignée par le Gouvernement wallon comme un outil stratégique et opérationnel, la SOWAER a été chargée de gérer et développer ce programme, en prenant en considération les potentialités de développement économique, mais également la préservation de la qualité de vie des citoyens.

*« 20 ans plus tard, la SOWAER peut être fière d'avoir mis en œuvre ce « modèle wallon » à destination des citoyens proches des deux aéroports et d'avoir déployé une offre de services, sans cesse croissante, pour mener à bien ce programme ambitieux avec notamment une prise en charge individualisée des besoins des citoyens »* précise Nicolas THISQUEN, Président du Comité de Direction de la SOWAER.

### **Une information aux citoyens :**

Depuis 2004, **184.064 contacts** ont été établis avec les citoyens dans le cadre de notre mission d'information.

Sans le logiciel DIAPASON, développé spécifiquement pour les aéroports de Liège et Charleroi, et les 33 sonomètres installés aux abords des 2 aéroports, la SOWAER ne peut mener à bien cette mission d'information. Depuis 2004, plus de **10.000.000 de détections sonores** au droit des sonomètres ont permis de vérifier le respect des trajectoires des avions et des normes de bruit.

Chaque citoyen a accès, notamment via l'application SOWAER ou le site internet, à l'ensemble des trajectoires des avions au départ et vers les aéroports de Charleroi et Liège. De nouvelles fonctionnalités sont développées pour une plus grande transparence :

- L'affichage complet de la trajectoire d'un avion,
- Visualiser en différé jusqu'à 90 jours en arrière,
- Sélectionner un moment de la journée,
- Visualiser l'ensemble des tracés des passages d'avion pour un aéroport concerné en distinguant les atterrissages et les décollages.

Outre ce monitoring du bruit, la SOWAER a mis en place un réseau de mesures de la qualité de l'air autour des 2 aéroports. Pas moins de **27 polluants différents** sont mesurés au travers de 4 stations de mesures et 8 jauges de retombées d'hydrocarbures. Les résultats sont disponibles sur le site web de Wallonair, de même que les rapports semestriels et annuels.

## **Des insonorisations, des acquisitions et une stratégie immobilière :**

Selon les zones de bruit définies autour des aéroports, les citoyens bénéficient, soit de l'acquisition de leur bien, soit de l'insonorisation ou de primes forfaitaires. Depuis 2004 :

- **1831** maisons acquises
- **4015** maisons insonorisées
- **5528** primes à l'insonorisation octroyées

**10.067 familles** ont bénéficié d'une prise en charge individualisée selon leurs besoins.

La SOWAER gère un patrimoine de plus de 700 (Liège et Charleroi) immeubles avec 632 en location et le valorise au mieux dans le cadre du développement des aéroports et des zones de développement économique et contribue au maintien d'un tissu d'habitat cohérent.

Elle a développé une stratégie immobilière axée vers une amélioration de la performance énergétique de son patrimoine immobilier destiné à la location. Cette stratégie s'amplifie d'années en années pour atteindre 1 million d'euros d'investissements par an.

D'autre part, en fonction de la localisation des immeubles dans les plans d'exposition au bruit, du développement de l'activité économique, des aéroports régionaux et des besoins identifiés, elle a procédé à un recyclage du territoire environnant : 350 hectares de zones d'activités économiques seront mises en œuvre à l'horizon 2035.

**Pour les 20 prochaines années**, la SOWAER entend poursuivre ses missions et les amplifier. En effet, parmi les habitations reprises dans les zones des plans de bruit des 2 aéroports, de nombreuses familles peuvent encore bénéficier des mesures environnementales et notamment prétendre à l'acquisition de leur bien ou à une aide à l'insonorisation de leur habitation. De plus, ces courbes de bruit ne sont pas figées et les plans d'exposition au bruit sont révisés tous les 3 ans en tenant compte du développement des 2 aéroports.

Notre contrat de gestion pose de nouvelles balises jusque juin 2027 mais également une vision à long terme. La SOWAER sera un partenaire engagé en matière de réduction du bruit à la source, d'amélioration de la qualité de l'air, de décarbonation du secteur aéroportuaire et de projets concrets en faveur de la restauration de la nature, du renforcement de la biodiversité et de la protection de la faune aux abords des aéroports.

Pour Thibaut de Villenfagne, Directeur général à la SOWAER, « *Il est nécessaire que la SOWAER participe au renforcement de l'ancrage sociétal des aéroports par le développement d'espaces de dialogue et de rencontre entre le secteur aéroportuaire et les acteurs non aéroportuaires, notamment par le déploiement de la communauté Well'Air* ».

### **A PROPOS DE LA SOWAER**

La SOWAER, est un bâtisseur de projets durables au service de la collectivité et un levier de développement pour les aéroports wallons. La SOWAER a pour missions :

- Le développement des infrastructures aéroportuaires wallonnes
- Le renforcement de l'attractivité des aéroports
- Le développement des services
- Les mesures environnementales
- Les activités immobilières

**Contact Presse** : Bénédicte Grandgagnage +32 478 710 504 | [bgr@sowaer.be](mailto:bgr@sowaer.be) [www.sowaer.be](http://www.sowaer.be)